

Avril 2010

Noël OBOTELA Rashidi

REPUBLIQUE DEM. DU CONGO

Mbandaka « investi » par les insurgés Enyele

La journée dominicale du 4 avril 2010 a fait de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur, le pôle d'attraction tant nationale qu'internationale. Un groupe d'assaillants a attaqué par surprise cette ville et occupé certains points stratégiques comme l'aéroport. La situation a été rapidement rétablie, et Mbandaka est revenu sous contrôle des Forces gouvernementales. Sept éléments des Forces Armées de la RD Congo (FARDC), trois policiers et deux membres de la MONUC ont trouvé la mort lors des affrontements.

Le Gouvernement a fourni des précisions sur les auteurs de l'attaque lors d'un point de presse tenu, le 9 avril 2010, à Kinshasa par le Ministre de la Communication et de la Presse. Appartenant au groupe appelé « Armée Nzobo ya Lombo » (bandits du village), les assaillants se réclament du « Mouvement de Libération Indépendante des Alliés ». La présidence politique revient à Ibrahim Mangbama ; la direction militaire est assurée par Désiré Momboza, ancien des ex-Forces Armées Zaïroises, tué lors des affrontements survenus à Kungu. Il a été remplacé par Unjani, fils d'Ibrahim Momboza, secondé par Emeka, un ex-sergent des FAZ.

Le communiqué du Gouvernement a mentionné aussi la responsabilité des « auteurs intellectuels » parmi lesquels il y aurait des députés provinciaux et nationaux.

Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr

Suite aux événements survenus à l'Equateur, le Président Joseph Kabila s'est rendu à Mbandaka, le 8 avril 2010. Au cours de son séjour de quelques jours dans cette ville, il a organisé une importante réunion du Conseil Supérieur de la Défense. Une délégation de la MONUC s'y est rendue aussi, le 12 avril 2010, et a déclaré qu'elle allait ouvrir une enquête sur ces événements sanglants.

Depuis octobre 2009, les Enyele s'illustrent par des attaques contre les membres de la communauté Lobala ou Monzaya pour le contrôle d'un étang de poissons situé dans le village Dongo. Ce qui a provoqué le déplacement de plusieurs milliers de Congolais vers le Congo-Brazzaville et la République Centrafricaine. En février et mars, ils ont occupé respectivement Makanza et Bomongo. Ce qui était hier un problème local tend à prendre une extension fort inquiétante.

Situation humanitaire et sécuritaire toujours préoccupante

D'une manière générale, la situation humanitaire et sécuritaire demeure toujours préoccupante dans certains coins du pays en ce mois d'avril. Dans l'Equateur, les déplacements consécutifs aux attaques Enyele diminuent progressivement. Au Sud-Kivu, les opérations militaires en cours contre les FDLR provoquent les déplacements des populations. Dans la Province Orientale, les rebelles de la LRA continuent à enlever des gens et à piller dans le Territoire de Faradje. La LRA constitue toujours une menace pour la population de l'Uélé.

En Ituri, des affrontements ont été enregistrés, le 3 avril 2010, à Komanda à 75 km au sud de Bunia, entre les FARDC et les éléments du Front Populaire pour la Justice au Congo (FPJC) dirigé par Sharif Manda.

Début avril, des combattants Mai-Mai du « Général » Yakutumba avaient procédé à l'enlèvement de 8 employés du Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Ils ont commis une gaffe et leur acte a été assimilé au terrorisme et condamné par tout le monde. Ainsi, les otages ont été libérés, le 15 avril 2010, sans condition.

Les Assemblées et les Exécutifs provinciaux toujours à couteaux tirés

Les Assemblées Provinciales n'auront jamais cessé de faire parler d'elles. A l'Equateur, la crise a été « résolue » de façon anti-démocratique, c'est-à-dire, par un coup de force. En effet, le 1^{er} avril 2010, 59 députés sur les 103 ont fait irruption dans les locaux de l'Assemblée Provinciale. Ce groupe qui s'est dit « acquis au changement » a alors élu et installé un nouveau Bureau. Sous la supervision du député Léon-Bruno Likoku assisté des présidents des groupes parlementaires, ils

ont désigné Kiliyo Sito, élu de Gemena, comme Président du Bureau, et Richard Mboyo Iluta, élu de Boende, en qualité de Vice-Président. Les protestations de l'ancien Président Edmond Mondombo auront été vaines.

Au Sud-Kivu, l'Assemblée Provinciale a demandé, le 23 mars 2010, la démission du Gouverneur Louis-Léonce Muderhwa. Ce dernier a introduit un recours en annulation contre la motion de l'Assemblée Provinciale relative à la mégestion et au détournement dont il est accusé. La première audience de la Cour allait avoir lieu, le 5 mai 2010, mais elle a été reportée. Par son communiqué du 19 avril 2010, la Présidence de la République a déclaré avoir pris acte de la démission du Gouverneur du Sud-Kivu en date du 15 avril 2010.

Jusque-là calme, l'organe délibérant de la Province du Bandundu a été accusé de mauvaise gestion et de détournement. Conséquence logique : le Bureau de l'Assemblée a rendu le tablier, le 9 avril 2010.

Au Maniema, suite aux nombreuses accusations dont il était l'objet de la part de l'Assemblée Provinciale, le Gouverneur de province, M. Didier Manara Linga, a déposé sa démission, le 17 avril 2010, auprès du Président de la République. Il regagnera l'Assemblée Nationale pour occuper le siège laissé vacant par Kikaya bin Karubi nommé Ambassadeur de la RD Congo au Royaume-Uni.

L'opportunité de la révision constitutionnelle diversement appréciée

Depuis plusieurs mois, les commentaires vont bon train au sujet de l'éventualité d'une révision constitutionnelle. A l'Assemblée Nationale, à l'ouverture de la session de mars, cette question a été remise sur le tapis. La réunion interinstitutionnelle tenue, du 20 au 27 mars 2010, à Kingakati-Buene (banlieue de la Capitale), et dirigée par le Chef de l'Etat, a renvoyé la question aux experts pour une réflexion approfondie.

Avant même que la question soit étudiée en profondeur, des réactions sont déjà enregistrées. Pour le Professeur Auguste Mampuya (Faculté de Droit de l'Unikin), «juridiquement, la révision constitutionnelle n'est pas mauvaise, mais, le plus important, c'est sa motivation» (*Le Potentiel* du 31 mars 2010).

Pour le Professeur Mwayila Tshiyembe, «il faut réviser la Constitution sur des matières qui ne portent pas préjudice à l'équilibre institutionnel» (*Le Potentiel* du 5 avril 2010).

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion interinstitutionnelle, l'ASADHO et le collectif des ONG des droits de l'homme sont montés au créneau, le 1^{er} avril 2010, et ont stigmatisé « la tentative de révision constitutionnelle » (*Le Potentiel* du 1^{er} avril 2010).

Lançant un appel aux experts qui réfléchissent sur cette éventuelle révision, M. Vital Kamerhe, ancien Président de l'Assemblée Nationale, met en garde contre les « fruits défendus ». Sans être explicite, l'intéressé prévient contre la tentation de toucher aux matières sensibles comme le mandat du Chef de l'Etat.

Le sort de la MONUC : les carottes sont-elles cuites ?

Le départ programmé de la MONUC n'est plus une question tabou en RD Congo. Le Gouvernement l'a demandé officiellement. Les derniers événements survenus à Mbandaka ont davantage renforcé la conviction des autorités congolaises sur cette question. Souveraineté nationale oblige !

Pour éviter tout attermoisement funeste, une délégation du Conseil de Sécurité a été dépêchée à Kinshasa. Il s'agit de trouver un terrain d'entente sur la nouvelle configuration de la MONUC et fournir des précisions sur son futur mandat. Les entretiens concernent également le calendrier du retrait et la prise de connaissance des dispositions sécuritaires arrêtées par le Gouvernement en vue d'accomplir le rôle dévolu à la MONUC. En tout état de cause, l'essentiel consiste à éviter un départ précipité de la MONUC. Le Gouvernement congolais n'a jamais été pour une telle formule, bien qu'il ait fermement recommandé son retrait. Les négociations en cours consistent à recueillir des données objectives en perspective de la rédaction d'une résolution y afférente.

Assemblée Nationale : un bilan élogieux !

Après une année à la tête de l'Assemblée Nationale, le Président Evariste Boshab a livré au public son bilan. Il reconnaît avoir rationalisé le travail réalisé par les Commissions. Ce qui a produit un effet positif sur les débats en plénière. Ainsi, 30 lois ont été adoptées par les députés, dont 22 ont été promulguées.

Le Président de l'Assemblée Nationale a indiqué l'existence d'autres lois à examiner en 2011. Toutefois, il y a des lois, bien qu'adoptées, qui attendent encore une harmonisation. Tel est le cas de la loi relative à la Commission Electorale Nationale Indépendante.

Concernant le moratoire sur la double nationalité, une précision de taille a été donnée. En effet, « il n'y a jamais eu un moratoire, parce que, si moratoire il y avait eu, on aurait procédé à la révision constitutionnelle, on devrait avoir une loi qui mettrait en veilleuse l'article 4 de la Constitution (...). Il y a eu plutôt un arrangement politique », a affirmé le Président de l'Assemblée Nationale (*Le Potentiel* du 19 avril 2010).

Le point d'achèvement de l'Initiative PPTE : où en est-on ?

Tout le pays a le regard tourné vers le *mois de juin*; car, c'est au cours de ce mois que sera prise à Washington la décision d'annuler ou non la dette de la

RD Congo. En effet, il ressort du point de presse du Ministre des Finances à son retour de Washington, que le Gouvernement a atteint le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Avant cette échéance, il y a lieu d'évaluer la situation économique à la lumière du Programme gouvernemental. Le PEG2 affiche heureusement une tendance positive illustrée par le recul de l'inflation à la fin du mois de mars.

Tenir le cap, tel est le défi que le Gouvernement doit relever face aux exigences des Institutions de Bretton Woods. Des imprévus sont susceptibles de fragiliser la bonne santé économique du pays. Parmi ces imprévus, il y a notamment les dépenses de souveraineté consécutives aux événements de Mbandaka.

Concernant le point d'achèvement et tenant compte de sept déclencheurs, le Gouvernement serait prêt à réussir son pari. La dernière évaluation faite à ce sujet place les efforts fournis par le Gouvernement à 70 %.

AFRIQUE

Le SENEGAL a commémoré, le 4 avril 2010, le Cinquantenaire de son indépendance. Dans un discours à la Nation, le 3 avril 2010, le Président Abdoulaye Wade a déclaré que son pays ne ménagera aucun effort pour la construction des Etats-Unis d'Afrique et l'intégration politique et économique sous-régionale. Il a, en outre, souhaité que dans cinquante ans, « le Sénégal se fonde dans un ensemble plus vaste qui aura pour nom les Etats-Unis d'Afrique qui, alors, fêteront l'indépendance de l'un de ses Etats, le Sénégal ».

Le SOUDAN a organisé, le 11 avril 2010, les premières élections pluralistes depuis 24 ans. Elles ont bénéficié notamment de l'observation des institutions telles celles de l'ancien Président Jimmy Carter. Une polémique a eu lieu quant au caractère libre et transparent de ces consultations.

Noël OBOTELA Rashidi